



Compte-Rendu

Assemblée du comité de vigilance du lieu d'enfouissement de la Ville de Québec
tenue le 12 février 2013 au restaurant le Montagnais à Sainte-Anne-de-Beaupré

Étaient présents :

| | | |
|------------------|----------------------|--|
| Messieurs | Jean-Marie Martineau | Citoyen Saint-Joachim |
| | Richard Simoneau | Ville de Québec – Service des travaux publics |
| | Serge Simard | Conseiller à la Ville de Beaupré |
| Mesdames | Hélène Gravel | Conseillère de Saint-Tite-des-Caps |
| | Sylvie Verreault | Ville de Québec – Service de l'environnement |
| | Anne Beaulieu | Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale |
| | Hélène Mc Nicoll | Canyon Saint-Anne |

Étaient absents :

| | | |
|------------------|----------------|---|
| Messieurs | Marc Dubeau | Représentant de la MRC |
| | Jean Landry | OBV Charlevoix-Montmorency |
| | Pierre Dion | Représentant de la MRC |
| | Michel Simard | Citoyen de Saint-Ferréol-les-Neiges |
| | Mario Godbout | Conseiller à la municipalité de Saint-Joachim |
| | Slavko Sebez | Santé Publique |
| | Robert Caron | Citoyen de Saint-Tite-des-Caps |
| Mesdames | Mylène D'Aoust | Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) |
| | Monique Goulet | Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges |

Version 1

Ordre du jour

| Points à l'ordre du jour | Personne(s) concernée(s) | Durée |
|---|--------------------------|--------|
| 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour | Mme Gaudreault | 5 min |
| 2. Nomination à la présidence | Mme Gaudreault | 5 min |
| 3. Mot de bienvenue aux nouveaux membres | Mme Gaudreault | 10 min |
| 4. Points de suivi et adoption du compte rendu du 11 décembre a. Adresse courriel pour lire les commentaires (site Internet) | M. Simoneau | 10 min |
| 5. Suivi du plan de mesures d'urgence | M. Simoneau | 2 min |
| 6. Suivi des opérations et divers travaux du LEVQ | M. Simoneau | 5 min |
| 7. Sentier National (Mestachibo) | M. Simoneau | |
| 8. Évènement portes ouvertes du printemps 2013 | M. Simoneau | |
| 9. Bilan financier | Mme Gaudreault | |
| 10. Nomination de représentant au comité communautaire de suivi du PGMR | Mme Gaudreault | |
| 11. Varia a. Départ de Raymond Audet | Mme Gaudreault | |
| 12. Date de la prochaine rencontre et sujets à l'ordre du jour | Mme Gaudreault | |
| 13. Fin de la rencontre | Mme Gaudreault | |

| | Suivi |
|---|--|
| <p>1. Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>Étant donné que le nombre de membres présent à la rencontre de ce soir n'est pas suffisant pour atteindre le quorum, le comité ne pourra pas adopter de résolution.</p> <p>Étant donné que le poste de président(e) n'est toujours pas comblé, c'est la secrétaire, Mme Janik Gaudreault qui procède à la lecture de l'ordre du jour.</p> | |
| <p>2. Nomination à la présidence</p> <p>Ce point est reporté à la prochaine rencontre.</p> | |
| <p>3. Mot de bienvenue aux nouveaux membres</p> <p>Le comité de vigilance souhaite la bienvenue à deux nouveaux membres soit Mme Anne Beaulieu qui représente le CRE – Capitale nationale et M. Jean-Marie Martineau qui représente les citoyens de St-Joachim.</p> | |
| <p>4. Suivi et adoption du compte-rendu de la réunion du 11 décembre 2012</p> <p>Le compte-rendu de la rencontre du 11 décembre 2012 sera adopté à la prochaine rencontre.</p> <p>Suivis :</p> <p>Adresse courriel pour lire les commentaires (site Internet)</p> <p>Étant donné que M. Godbout est en charge du site Internet et qu'il a proposé de gérer cette adresse courriel, c'est lui qui sera en charge de consulter les commentaires laissés sur le site Internet du comité de vigilance.</p> <p>Commentaire pour modification (site Internet)</p> <p>Mme Sylvie Verreault a acheminé son document au webmestre concernant les modifications à apporter au site Internet et celui-ci lui a posé quelques</p> | <p>Mme Verreault assurera le suivi des questions du Webmestre concernant les modifications à</p> |

| | |
|---|-----------------------------|
| questions en retour. | faire sur le site Internet. |
| <p>5. Suivi du plan de mesures d'urgence</p> <p>Monsieur Richard Simoneau explique le contexte du plan de mesures d'urgence aux nouveaux membres. Sa mise en œuvre se fera en avril 2013. La Ville de Québec a transmis une copie de ce plan à la Direction de la santé publique. Un membre propose d'envoyer une copie à Bernard Paré étant donné que c'est lui qui avait eu l'idée de ce plan d'intervention.</p> | |
| <p>6. Suivi des opérations du LEVQ</p> <p>Les opérations de la station de traitement des eaux se sont terminées le 20 décembre 2012.</p> <p>La suite des travaux d'inspection et de nettoyage du réseau de conduites (lixiviat et pluvial) se poursuivra au printemps 2013. Ces travaux sont effectués par la firme NORDIKeau dont le contrat est d'une durée de cinq ans.</p> <p>La Ville de Québec est satisfaite du travail effectué par la firme Biothermica qui est en charge de la gestion du réseau de biogaz au LES depuis le mois de décembre. Malgré leur arrivée très récente, la firme a déjà soumis des travaux à effectuer pour améliorer le système de biogaz. De plus, ils ont réussi à faire fonctionner la torchère plus longtemps qu'auparavant soit deux à trois jours par semaine. Cependant, il faudra quelques mois avant d'analyser la production réelle de biogaz puisque ce regain est peut-être dû à l'accumulation de biogaz en raison de l'arrêt de la torchère. La Ville de Québec est confiante que l'entreprise saura trouver des pistes de solution durant son mandat de 5 ans. La période de froid intense qui a sévi ces derniers jours a provoqué des arrêts dans le système de captage de biogaz (arrêt de la soufflante).</p> <p>Des forages supplémentaires devront être réalisés pour les analyses hydrogéologiques de la cellule 6. La Ville de Québec a reçu récemment le rapport préliminaire de l'interprétation des forages pour l'étude hydrogéologique qui servira à la conception des futures cellules et à l'obtention du certificat d'autorisation. Il est mentionné qu'elle avait préalablement obtenu le certificat d'autorisation pour la construction des cellules pour l'ensemble du site. Cependant, à cause des particularités du</p> | |

| | |
|---|---|
| <p>site, le ministère veut s'assurer de la nature exacte des nappes d'eau souterraines. Un membre se demande si la Ville de Québec devra aller chercher une autorisation pour construire les prochaines cellules puisqu'elle avait eu l'approbation antérieurement. La Ville de Québec ne sait pas pour le moment, elle devra consulter l'interprétation des forages pour avoir des précisions à ce sujet. Un membre se demande également si l'utilisation même du site est menacée s'il s'avère que la nature des nappes d'eau ne permet pas la construction de nouvelles cellules. En réponse, il est indiqué que ça ne compromet pas l'utilisation du site d'enfouissement mais que la profondeur des cellules pourrait être diminuée. Cela aurait comme impact de diminuer la capacité du site d'enfouissement.</p> <p>Monsieur Simoneau explique qu'il y a eu un événement de débordement le 31 janvier 2013 suite aux précipitations (21 mm) sous forme de pluie survenues ce jour là. L'eau accumulée dans la cellule 5 nouvellement construite, qui est actuellement à ciel ouvert, s'est dirigée dans le système de collecte de lixiviat en raison d'une vanne qui était restée ouverte par erreur. Le réseau de collecte de lixiviat a donc connu surcharge importante et il y a eu débordement. Le liquide en trop s'est écoulé dans le ruisseau avoisinant. La Ville de Québec évalue la quantité totale du débordement dans le ruisseau à 14 m³ d'eau sur une période de 2h. La Ville de Québec a également remarqué une accumulation de gravier dans les conduits qui pourrait faire partie de la cause de ce débordement. L'analyse de la problématique de ce débordement est en cours et ce point sera discuté lors de la prochaine rencontre.</p> <p>Le jour même, la Ville de Québec a analysé la qualité de l'eau dans le ruisseau où s'est produit le débordement pour évaluer les risques environnementaux. Les résultats de cette analyse indiquent que les paramètres mesurés sont tous en deçà des normes pour l'eau de rejet spécifiées dans le certificat d'autorisation. Les résultats respectaient également les normes pour l'eau de surface. Cela démontre qu'il y avait beaucoup d'eau de pluie mélangée au lixiviat. Le MDDEFP a été prévenu le lendemain matin.</p> | <p>Monsieur Simoneau fera un suivi à la prochaine rencontre</p> |
| <p>7. Sentier Mestachibo</p> <p>La Ville de Québec est en train d'analyser les servitudes pour réaliser l'entente temporaire. Un suivi sera fait à la prochaine rencontre.</p> <p>Certains membres se questionnent quant à la raison de l'entente temporaire puisqu'au départ la Ville avait décidé que le tracé ne passerait pas sur le site d'enfouissement.</p> | <p>Ce point sera ajouté à l'ordre</p> |

| | |
|---|---|
| <p>Monsieur Simoneau explique que l'entente comprendra plusieurs conditions et que cette dernière est encore en cours d'analyse.</p> | <p>du jour pour la prochaine rencontre.</p> |
| <p>8. Événement Portes ouvertes du printemps 2013</p> <p>Monsieur Simoneau présente un document résumant la proposition du fonctionnement de l'événement.</p> <p>Normand Lévesque, de la gestion des matières résiduelles (DGMR) de la Ville de Québec s'occupera de la logistique et attribuera les tâches pour l'organisation de l'événement. Une ou deux personnes ressources de la DGMR seront disponibles lors de l'événement pour accompagner les groupes d'animation. L'entreprise Plan B sera mandatée pour assurer l'animation de cette journée. Plan B fournira 2 personnes ressources : une animatrice madame Amélie Boisvert et une personne ressource pour appuyer l'animatrice.</p> <p>L'entreprise Plan B fournira également le matériel didactique, le support informatique et projecteurs. Elle s'occupera de la logistique pour les réservations.</p> <p>Madame Carine Loranger du service des communications de la Ville de Québec s'occupera des communications pour planifier cet événement.</p> <p>Parmi les trois dates proposées par la Ville, les membres du comité de vigilance suggèrent de retenir celle du samedi 8 juin. Il est suggéré également de ne pas remettre l'événement en cas de pluie puisque la majorité des activités se déroulent, soit à l'intérieur des autobus ou du bâtiment sur le site. Les gens intéressés seront invités à s'inscrire par Internet ou par téléphone pour participer à la visite. Le Service des communications de la Ville de Québec se chargera d'envoyer l'invitation aux différents médias. Le comité de vigilance pourrait profiter la parution du présent compte-rendu pour annoncer l'événement.</p> <p>Madame Gravel sera la personne ressource auprès de Plan B et de la Ville de Québec pour toutes questions concernant la logistique.</p> <p>Le départ des autobus se fera dans le stationnement du centre communautaire.</p> | |

| | |
|---|---|
| <p>9. Bilan financier</p> <p>Mme Gaudreault présente le budget du comité de vigilance.</p> | |
| <p>10. Nomination d'un représentant au comité communautaire de suivi du PGMR</p> <p>Ce point sera discuté à la prochaine rencontre.</p> | |
| <p>11. Varia</p> <p>Afin de souligner le départ de monsieur Raymond Audet, un gâteau sera servi à 18 h avant la rencontre et les membres du comité lui remettront une carte de remerciement.</p> | |
| <p>12. Date de la prochaine rencontre et points à l'ordre du jour</p> <p>La date de la prochaine rencontre est fixée au 9 avril 2013 à 19 h. Les membres sont invités à se présenter à 18 h pour souligner le départ de Raymond Audet.</p> <p>Il faudra ajouter la nomination d'un président d'assemblée à l'ordre du jour de la prochaine rencontre.</p> <p>13. Rencontre est levée par madame Hélène Gravel</p> | <p>Janik se chargera d'acheter une carte de remerciement et de commander un gâteau.</p> |